

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

city - port, Audit CAP : les résultats 2023

Chaque année, un organisme indépendant mesure l'engagement des industriels franciliens situés en bord de voie d'eau à protéger l'environnement (qualité de l'eau, de l'air...) mais également la qualité de vie des riverains. En 2023, les résultats sont toujours positifs, preuve d'une démarche qui fonctionne.

Published on 19/06/2024



©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

La campagne CAP 2023

La charte CAP prévoit la réalisation d'**audits annuels programmés, de suivis d'indicateurs et d'engagements sur des actions correctrices efficaces** et de court terme si besoin. Cette démarche vise à améliorer l'état des installations et activités portuaires industrielles (filières BTP et produits valorisables), avec un niveau d'exigence régulièrement réhaussé, notamment par la refonte des grilles d'évaluation en 2021.

Depuis leur mise en place il y a 15 ans, **le nombre d'audits** a notamment doublé. Et depuis 2021, **des audits inopinés sont également menés sur les centrales à béton** implantées sur les ports, en plus de l'audit annuel.

En 2023, 158 audits ont été réalisés - dont 11 audits inopinés dans les centrales à béton- pour un total de 63 entreprises (dont 4 nouvelles entreprises) sur 30 ports et 7 canaux. La note moyenne globale est de 81,0 % (note 2022 : 81 %).

Zoom sur les audits réalisés

- **des audits sur des activités ciblées :**
 - **1 activité portuaire :** agence portuaire et QUP associés
 - **7 activités industrielles :**
 - produits valorisables
 - ciments
 - enrobés
 - recyclage de matériaux
 - béton Prêt à l'Emploi BPE
 - transit de matériaux
 - distribution de matériaux
- **quatre nouveaux amodiataires ont été audités :**
 - SEEP à Gennevilliers
 - SGP (Société du Grand Paris) à Bonneuil-sur-Marne
 - Point P à Alfortville
 - STF à Montereau

En 2024, un groupe de travail va être mis en place afin de renforcer les grilles d'évaluation avec des critères liés à la décarbonation.

Plus de 90 % des sites BTP et 60 % des sites accueillant une activité de produits valorisables implantés sur nos ports sont impliquées dans la Charte d'Amélioration des Ports.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00